

Editorial

2012, Année des femmes en RD Congo ?

Et si 2012 se révélait être l'Année des femmes en RD Congo ? Dans cette Plume citoyenne n°2 vous découvrirez quelques illustrations marquantes de leur courage. Fin 2011, à Kisangani, électrices, observatrices et candidates ont fait preuve de citoyenneté lors des scrutins présidentiels et législatifs. A Beni, combattantes du quotidien, elles combattent sans relâche pour s'extraire de vies terribles, se défendre contre les crimes dont elles sont victimes. A Bukavu, inlassablement, leurs porte-drapeaux les ont défendues dans les associations féminines, sans pour autant accéder aux postes de décision...

Et si 2012 marquait un tournant ? Si les hommes, comprenant qu'il en va de leur propre intérêt et de celui de l'ensemble de la société, leur faisaient davantage confiance dans les partis politiques, les ONG, les entreprises ? Plus solidaires entre elles et davantage confiantes dans leurs capacités, les femmes devraient se positionner début 2012 comme force de propositions lors des élections provinciales. Histoire de faire vivre la parité ailleurs que dans la seule Constitution ...

D'avance merci pour vos réactions nombreuses à ces reportages de terrain.

Bonne lecture et bonne année 2012 à toutes et à tous !

Emmanuel de Solère Stintzy
Syfia international

Kisangani

Les femmes très impliquées dans les élections

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) Les femmes de Kisangani ont été très présentes lors des scrutins de fin novembre, comme électrices d'abord et comme observatrices nombreuses et attentives. Mais aucune des 25 candidates, souvent mal connues des habitants, ne serait élue selon les premiers résultats.



Une femme glissant le bulletin dans l'urne dans un bureau de vote à Kisangani © Mongongo

Candidates ou témoins de partis politiques, agents de la CENI ou observatrices, simples électrices... A Kisangani, tout le monde s'accorde à constater que les femmes ont massivement participé aux élections du 28 novembre, plus encore que lors du précédent scrutin en 2006.

Au niveau des candidatures, elles peinent cependant encore à s'imposer. Elles n'étaient ainsi que 25 (contre 22 en 2006) sur 232 candidats pour... 5 sièges dans la circonscription de Kisangani. Les premiers résultats sortis des urnes semblent également décevants. "Nos contacts dans les bureaux de vote ont révélé qu'aucune femme n'a été élue", explique Maguy Libebele, journaliste, membre de la synergie des radios communautaires ayant couvert les élections. Ainsi, selon les dernières tendances, Marie-France, candidate de la Convention des Congolais unis (CCU) n'était pas donnée favorite... Pourtant, il y a deux mois, elle croyait dur comme fer à sa victoire : "Je dis aux gens que pour nous femmes réussir cette élection est une deuxième indépendance, sinon ce sera la descente aux enfers !"

"Se battre comme les hommes"

Si elles tardent à se faire élire, certaines sont toutefois davantage reconnues dans les états-majors politiques. "Ma fonction m'a demandé beaucoup de militantisme. Quand notre candidat se décourageait au regard des tendances du scrutin, nous ne cessions de l'encourager. La pression, nous l'avons supportée tout autant que les hommes !", affirme Nana Omoyi Lou, directrice de campagne d'un candidat de la majorité présidentielle. "Ce travail était un test pour moi. Je pense me présenter comme candidate aux élections 2016", ajoute-t-elle.

A Kisangani, pour être élues, les femmes devront auparavant faire des efforts en direction des quelque 300 000 électeurs, en particulier de leurs électrices faiblement lettrées, de plus en plus nombreuses à voter. "Ces femmes n'ont entendu que certains noms. Les candidates ont été invisibles lors de la campagne", constate Bernadette Uliel, présidente de l'AEPUKIS, Association des épouses des professeurs de l'Université de Kisangani. "Je ne peux pas voter pour quelqu'un que je connais mal. Les hommes, eux, sont allés voir les femmes jusque dans le marché", observe une journaliste.

Une remise en question qui touche aussi les associations féministes, la plupart des candidates ayant été formées par différentes OSC : COF (Collectif des femmes), CAFCO (Cadre permanent de concertation de la femme congolaise), AMACCO (Association des mamans commerçantes du Congo),

etc. Cette membre de CAFCO, qui a requis l'anonymat, pense ainsi que "la mobilisation des électrices et le soutien aux candidates sont venus très tard. Il faudrait rectifier le tir pour les élections provinciales à venir." Certains plaident pour des actions de plus grande ampleur. Pour le professeur Casimir Ngumbi de l'Université de Kisangani, "il faut battre une campagne de rappel, c'est-à-dire avoir été depuis longtemps en contact avec les populations avec des moyens conséquents. Se battre comme les hommes, la parité passe aussi par là !"

Observatrices consciencieuses

À condition, toutefois, de ne pas tomber dans les mêmes travers que leurs homologues masculins... "Les femmes veulent toutes être chefs. Pourquoi se présenter à 25 au lieu de 2 ou 3 ? Si elles avaient été moins nombreuses, les autres auraient eu un plus petit nombre à soutenir", propose sœur Joséphine, de la congrégation de la Sainte Famille, formatrice d'observateurs. Elles devront sans doute aussi être plus solidaires entre elles. Bernadette Uliel regrette ainsi de n'avoir reçu que 200 des 400 représentantes de femmes des OSC attendues pour un culte de solidarité avec les candidates et seulement 15 des 25 candidates invitées. "Du 21 au 24 novembre, notre campagne a mobilisé des centaines d'électrices pour écouter les candidates, mais elles sont trop peu venues. Certaines ont même déclaré avoir oublié le rendez-vous...", regrette, sous anonymat, un membre du CAFCO. Globalement, les femmes se sont plus impliquées en tant qu'agentes ou observatrices dans les bureaux de vote. "Il y avait cinq femmes dans mon bureau : l'assesseur, l'assesseur suppléant, deux observatrices et moi-même !", énumère fièrement Dety Abanakyeso, enseignante, présidente d'un bureau de vote dans la commune de Kabondo, qui ne comptait que deux hommes.

Selon Cosmas Kono, coordonnateur provincial de la Commission diocésaine justice et paix dans l'archidiocèse de Kisangani, "sur les 258 observateurs formés, 40 % étaient des femmes". Et à en croire sœur Joséphine, elles ont fait un travail de qualité : "Au bureau de vote du collège Maele, sur une vingtaine de témoins, j'ai compté deux femmes seulement, mais, la plupart des hommes ont dormi pendant le dépouillement et sont partis sans avoir signé les procès-verbaux, alors que les deux femmes ont veillé jusqu'à la signature de ces PV le lendemain matin à 8 heures."

Jean Fundi Kiparamoto

Beni

Page 2

Une défaite aux allures de victoire

Beni

Page 3

Des jeunes filles mineures contraintes à la prostitution

Sud-Kivu

Page 4

Militantes associatives oui, dirigeantes, non !

Kisangani

Claudine Bela, une activiste dévouée à la cause des femmes

Beni

Trop de viols restent impunis

Sud-Kivu

Encouragées par les OSC, des femmes mariées vont à l'université

Beni

Une défaite aux allures de victoire

(Syfia Béni/Vision Plus) A Beni, les candidates étaient 8 contre 41 candidats à la députation nationale. Même, si, selon les premiers résultats officiels, aucune femme n'a gagné de siège, elles ont dans l'ensemble fait bien mieux que se défendre... De quoi leur donner une légitimité dans leurs partis et aux yeux des électeurs pour les prochains scrutins.

A Beni, les femmes ont créé la surprise ! Ce 15 décembre, à la publication des résultats provisoires des élections législatives, devant les portes du bureau local de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), les membres de partis politiques et sympathisants sont étonnés du nombre de voix récoltées par les candidates. "Tu te rends compte qu'elles en raflent plus que les professeurs d'universités qui ne cessaient de faire de longs discours dans les radios ?", lance Papy Magenda, un observateur.

Arrivée 4^{ème} sur 49 candidats, Marie-Rose Kambere Kavira a bouleversé tous les pronostics en récoltant plus de 5 000 voix. Grâce à ce résultat, son parti d'opposition, le Rassemblement congolais pour la démocratie/Kisangani mouvement de libération, décroche un second siège à Beni où plusieurs candidats avaient battu campagne durant trois semaines grâce à des moyens importants. "Si son parti n'avait pas donné un mot d'ordre en sa défaveur consistant à

voter plutôt pour son colistier à la veille du scrutin, elle allait facilement décrocher cette place, car les femmes étaient cette fois-ci déterminées à avoir un siège à l'Assemblée nationale", regrette Edmond Mupenda, un habitant venu lui aussi sentir l'ambiance des résultats.

Marie-Rose dit "Maman Top", n'est pas la seule à avoir obtenu un bon score. Justine Kahambu, du parti présidentiel, a ainsi facilement devancé deux élus de 2006 qui ont échoué lors de ce dernier scrutin, eux qui ne manquaient pourtant ni d'expérience, ni de moyens. "Malgré ma défaite, je me réjouis des voix que j'ai récoltées. Je devance même les élus de la législature finissante. Je me considère donc meilleure et plus crédible qu'eux ! Si j'avais eu autant de moyens, j'aurais facilement raflé plusieurs voix avec une possibilité de gagner un siège !", assure-t-elle.

Partis politiques hésitants

Beaucoup reste toutefois à faire pour que les femmes soient mieux représentées dans les dif-



férentes assemblées politiques. En 2006, seule l'une d'entre elles avait postulé à Beni. Elle n'avait pas été élue, mais son parti l'avait promue administratrice de la Régie de distribution d'eau à Kinshasa. Quant à l'assemblée provinciale de Goma, elle ne compte qu'une femme sur... 42 élus !

Quoiqu'il en soit, des progrès sont là. En 2011, on constate que

les candidates ont participé activement à ce scrutin. Elles étaient ainsi 8 aux dernières législatives. "La bataille a été rude... J'ai apprécié leur courage et leur détermination lors de la campagne. Elles ont tenu tête haute le débat à la radio face aux hommes. Plusieurs s'exprimaient bien et défendaient loyalement les causes de leurs partis ainsi que leurs projets de société", apprécie Joachim Kasimaba, vendeur de carburant et sympathisant d'un parti d'opposition.

Pour les prochains scrutins, les partis devront sans doute leur faire davantage confiance. Sur la liste de la Ceni, aucun d'entre eux n'avait osé aligner deux femmes, considérant encore ces dernières comme des rassembleuses de voix pour les hommes. "Pour qu'elles parviennent à gagner un siège à l'avenir, leurs partis devraient en aligner deux sur une même liste, conseille Monique Mbalasa, de l'ONG Barza des femmes. Faute de quoi, elles risquent de toujours perdre en ville de Beni."

LaReine Mughole et Aboubakar Kalunga

Kisangani

Claudine Bela Badeuza Une activiste dévouée à la cause des femmes

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) A la tête de son ONG, Claudine Bela Badeuza a surveillé de près le déroulement du scrutin. Encouragée par la progression du nombre de candidates et d'électrices, elle souhaite à l'avenir davantage informer les plus jeunes sur l'importance des droits humains, en particulier ceux de la femme.



Claudine Bela dans son bureau de travail © Mongongo

Ensemble, les femmes sont plus fortes. Telle pourrait être la devise de Claudine Bela Badeuza, directrice du Centre d'éducation et de recherche sur les droits des femmes, une des rares ONG féminines à avoir déployé à travers Kisangani 40 observateurs dont 28 observatrices et dans les districts 15 scrutateurs dont 10 femmes. Claudine a conçu ce déploiement pour ces dernières, en particulier les plus pauvres. Une mission qui continue même après les élections, pour surveiller les comportements des uns et des autres et lui donner de nouvelles stratégies de sensibilisation.

Après avoir animé des formations, des conférences, des forums et des émissions sur l'implication féminine dans le processus électoral, Claudine est fière de constater que le nombre de candidates (25 en 2011 contre 22 en 2006) a augmenté. Elle estime également que la participation des

électrices progresse. Elle déplore cependant une insuffisance d'éducation civique qui ne favorise pas un vote utile de celles-ci, en général plus intéressées par les candidats qui font des cadeaux que par les projets de société : "C'est pourquoi, les candidates, économiquement faibles, n'ont pas été votées". Claudine souhaite en tirer les leçons et projette de former à l'avenir des élèves filles et garçons, qui pourront informer leurs mamans sur les droits humains et peut-être davantage peser sur leurs futurs choix électoraux.

Dans la quarantaine, Claudine Bela connaît depuis longtemps l'importance de partager les idées. Ancienne élue déléguée de femmes aux discussions du dialogue intercongolais au début des années 2000 sans y avoir jamais directement participé, sa réputation à l'intérieur et à l'extérieur de la RDC a grandi. Avoir été deux fois de

suite chef de promotion à l'Université l'a également décomplexée. "Je suis un cadre de conception et j'ai des idées à défendre, lance-t-elle. Je suis habituée à faire face aux hommes depuis ma jeunesse". La licenciée en sciences politiques et administratives est en effet l'aînée d'une fratrie de sept enfants dont... deux filles.

"Dire tout haut et sans gêne"

Depuis plus de 15 ans, Claudine plaide pour les droits des femmes, un domaine qui intéresse moins les premières concernées qui préfèrent des associations axées sur le développement qui leur attirent moins d'ennuis. "Les ONG qui s'occupent des droits civils et politiques se comptent sur le bout des doigts, affirme-t-elle. Elles ont peur de dénoncer ce qui ne marche pas, par crainte des représailles". Selon Claudine, c'est un problème d'éducation : "Moi, j'ai appris à dire tout haut et sans gêne".

Une force de caractère appréciable pour la société civile. Encore jeune universitaire quand elle intègre les Amis de Nelson Mandela, une ONG de défense des droits humains, son dynamisme l'a hissée quelques années après au poste de secrétaire exécutif national d'un comité dominé par les hommes, un poste qu'aucune autre femme n'avait occupé avant elle. "Claudine est une force pour la femme. Elle lui enlève la peur. Elle a initié la majorité des mémorandums faits par les associations féminines et mené des actions à succès", résume Maguy Libebele, journaliste, membre de la synergie des radios communautaires ayant couvert les élections.

Claudine Bela est donc très sollicitée pour des formations et des conférences d'organisations nationales ou internationales. Par rapport à d'autres femmes, "elle a un discours à défendre qui met tout le monde d'accord", estime Jean Fundi, journaliste à la Radio télé Amani. "Elle est sans complexes et convaincante. Je n'hésite pas à travailler avec elle", ajoute Pierre Kibaka, membre de l'ONG Justice et libération.

Trézor Boyongo

Beni

Des jeunes filles mineures contraintes à la prostitution

(Syfia Béni/Vision Plus) La plupart des filles qui se prostituent dans les nombreuses maisons de tolérance de Beni sont mineures, parfois très jeunes. Abandonnées par leur famille, maltraitées ou chassées de chez elles, elles n'ont souvent pas d'autre choix. Une situation qui préoccupe vivement les Ong qui s'efforcent de les aider.

Un homme d'une cinquantaine d'années, impeccablement vêtu d'une veste en cuir et d'un jeans entre dans une maison de tolérance du quartier Kalinda en cellule Ntony à Beni. Parmi les filles présentes, il choisit la plus jeune, une fillette de tout juste 13 ans. Marché conclu, il l'entraîne dans la chambre... Une fois le client parti, la jeune fille raconte qu'orpheline de mère, elle n'avait pas d'autre choix que de se faire héberger ici car elle était soumise à de durs travaux et régulièrement chassée par sa nouvelle "mère". Pour la propriétaire de la maison, qui héberge en majorité des filles mineures, celles-ci sont un attrait pour les hommes qui viennent boire ici et lui permettent de faire de bonnes affaires...

Selon les statistiques de l'Ong CERAO (Centre d'encadrement des enfants rescapés, accompagnés ou orphelins), la plupart des filles qui vendent leur corps, au vu et au su de tout le monde, dans ces lieux de prostitution qui se multiplient ont entre 10 et 17 ans. Des chiffres qui font frémir ! Plus de 80 % de ces filles viennent de Butembo à 54 km de Beni ont déclaré les mamans responsables de ces maisons de tolérance. Cette situation est due, selon un responsable de CERAO qui a étudié le problème, au taux élevé de dislocations des foyers dans cette ville souvent liées à des mariages précoces qui met les enfants dans les rues.

De dures conditions de vie

L'Ong Parlement d'enfants a ainsi recensé 175 filles mineures prostituées dans les quatre communes de la ville. A cette situation dramatique, plusieurs causes que précise la responsable de l'Ong : les séparations conjugales et la polygamie qui jettent des enfants dans la rue et les rendent vulnérables, le manque d'éducation à la vie alors que les

parents devraient parler à leurs filles sans tabou des conséquences fâcheuses de la prostitution et l'irresponsabilité de certains d'entre eux. Pour Acope (Action concrète pour la protection de l'enfance), les guerres à répétition qui plongent les familles dans la misère sont la cause profonde de cette situation. S'y ajoute, selon le responsable du service urbain du Genre, femme et famille, le comportement de certaines jeunes filles, qui prend de l'ampleur dans la ville : elles veulent imiter certaines filles plus nanties et vivre au dessus des moyens de leurs parents.

Selon un médecin échographe dans une clinique privée, cette prostitution des très jeunes filles cause de graves préjudices à leur santé physique et psychologique. Elles s'exposent aux maladies sexuellement transmissibles, sont contraintes d'avorter souvent (comme le confirment les habitants des quartiers qui retrouvent régulièrement des fœtus dans les fosses septiques), sont traumatisées durablement et, parfois, perdent tous sens de la moralité.

Des autorités locales contactées se disent dépassées par la situation d'autant qu'elle relève de différentes instances. Vivement préoccupé, le directeur responsable de Cerao, s'est assigné depuis le mois d'août dernier la mission d'identifier les maisons de tolérance hébergeant des filles mineures, de les sensibiliser en les regroupant dans des familles d'accueil pour évacuer leurs traumatismes. L'Ong leur donne une formation en tricot et coupe-couture pour leur permettre de se prendre en charge et de retourner, le cas échéant, dans leurs familles biologiques. Pour l'instant, ils forment 50 filles retirées de ces QG (quartier général).

Alex Kighoma et Chantal Vinywa

Beni

Trop de viols restent impunis

(Syfia Béni/Vision Plus) Stigmatisées, honteuses et sans moyens, les femmes violées ne portent pas plainte. Du coup, l'impunité est loin de prendre fin malgré les efforts de certaines organisations non gouvernementales qui se battent jour et nuit pour endiguer ce crime...

Peu nombreuses sont les femmes violées qui portent plainte en dépit de la loi de 2006 prévoit de lourdes peines pour les violeurs. "On peut estimer à 400 celles qui ont subi ces atrocités et n'ont pas recouru à la justice depuis mai 2010", témoigne Paul Kalindera du greffe pénal de Beni. Elles craignent en premier lieu d'être la risée de leur entourage, famille et voisins, qui les montrent alors du doigt. Elles veulent aussi éviter que leurs foyers se disloquent comme ce fut le cas pour six couples à Kyavinyonge dont les femmes avaient été violées par des gardes du parc des Virunga mars 2009. Tout comme dans le quartier Kanzuli à Beni l'année passée où une femme a été chassée de son foyer parce qu'elle avait dit au chef de cette agglomération qu'elle avait été violée. Pour son mari, rester avec une femme violée est une insulte.

Pour les habitants de cette entité, Marcel Katoto, la victime, a été tué pour avoir dénoncé régulièrement les viols, les cambriolages, et autres exactions commises. Le secrétaire administratif de la commune Bungulu confirme que les criminels font peur aux victimes et même aux autorités de base censées les arrêter. D'autres inciviques, notamment des militaires incontrôlés, déserteurs voire démobilisés, jouissent de l'impunité grâce à certains OPJ (Officiers des police judiciaire) par esprit de corps. Ceux-ci n'instruisent pas les dossiers pour les blanchir ou les classent sans suites. Selon Kawayira Kavira de l'hôpital général de référence de Beni, au moins 20 victimes de viol sont reçues par mois. Beaucoup ne connaissent pas la loi et ne savent pas comment porter plainte devant les cours et tribunaux. L'avocat Placide de l'Ong CERAO (Centre d'encadrement d'enfants rescapés non accompagnés et

transfert à une instance inaccessible à la victime.

Des procès coûteux et longs,

De son côté, Maître Francine, activiste de droit de l'homme, constate ainsi que l'impunité des auteurs de ces crimes demeure et aussi une légèreté dans l'application des peines. Car soutient-elle : "Bien que la loi congolaise connaisse le viol et le sanctionne de 5 à 20 ans de prison, peu de violeurs sont envoyés en prison. Surtout pas les riches". Pourtant, certaines femmes, poussées par les associations de défense des droits de la femme qui leur apportent une aide juridique, ont le courage de porter ces viols devant la justice. En ville de Beni, l'ong Human Right later programme engage des défenseurs judiciaires pour défendre les victimes. Clémence Kanyinda explique "à notre niveau, nous suivons les procès et défendons les victimes. Notre démarche date de longtemps. Pour une centaine de cas suivis, il y a déjà quelques inculpés qui payent pour leur méfait".

Ces procès sont aussi coûteux pour les gens démunis et certains préfèrent y renoncer se demandant ce qu'ils vont y gagner. Une jeune fille qui a été violée raconte qu'elle a ainsi renoncé à aller jusqu'au procès car ses parents ne le voulaient pas. "Je ne pouvais pas privilégier ce procès à la défaveur de la débrouille quotidienne. Mon mari non plus ne pouvait sacrifier ses travaux champêtres pour courir derrière un délinquant issu d'une famille pauvre, incapable de la dédommager", explique sa mère.

Maître Zacharie Kakule de SOFEPADI (Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral) explique aussi que : "L'appartenance du violeur à la famille de la victime et les arrangements selon les coutumes et traditions contraignent souvent les violées au silence." Une autre femme dit avoir lâché un dossier car, selon elle, "les procès des pauvres n'aboutissent pas". D'autres victimes qui craignent pour leur honneur préfèrent abandonner le procès à mi-chemin. Il arrive, enfin, comme le souligne une enseignante de l'école primaire Beu que certaines violées ne portent pas plainte car en étant d'ébriété très avancée lors du crime, elles ne reconnaissent pas leurs bourreaux.

Nombre de femmes préfèrent ainsi taire ce qui leur est arrivé et souffrir en silence plutôt que d'affronter les lourdes conséquences sociales de la divulgation de ces viols. Malgré la douleur et l'humiliation de voir leurs bourreaux se promener librement...

Aaron Mukine, Mike Kyawede et Paul Seru



Peur des représailles

En outre les victimes craignent pour leur sécurité si elles vont devant le juge. Parfois, faute de preuves, certains de leurs bourreaux présumés sont relâchés ou s'évadent de la prison et peuvent vouloir faire des représailles. Le 24 septembre, un chef de quartier a été assassiné.

orphelins de Beni) donne une explication complémentaire : la corruption, le trafic d'influence et la manipulation des dossiers par les auteurs de viol nantis n'encouragent pas les nouvelles victimes à dénoncer le fait. Souvent les accusés qui ont des moyens, interjettent appel de leur première condamnation ou demandent le

Sud-Kivu

Militantes associatives oui, dirigeantes, non !

(Syfia Bukavu/ProxiMédias Libres) Bien que les femmes soient de loin plus nombreuses que les hommes dans les associations, elles sont très rares à diriger ces structures. Peur de mal faire sans doute, mais aussi et surtout blocages tenaces chez les hommes...

Au Sud-Kivu, les associations sont très nombreuses. Sur 1 200 OSC enregistrées à la Société Civile en novembre dernier, seules... 54 (4,5 % !) sont dirigées par des femmes. Le militantisme de ces dernières au sein de ces regroupements date pourtant de longtemps. Au quotidien, en proie à plus de difficultés que les hommes, elles ont en effet pris l'habitude de chercher en plus grand nombre des solutions. "Elles sont également plus disposées à contribuer en nature ou en espèces pour transformer la société", estime Gégé Katana, directrice de Solidarité des femmes activistes pour la défense des droits humains (Sofad).

Malgré la sincérité de leur engagement, le peu de militantes qui demandent à être élues comme membres du conseil d'administration ou directrices ne sont pas acceptées par les hommes qui votent rarement pour elles. "Seule la fonction de caissière (celle qui enregistre l'argent de l'association, Ndlr) leur est réservée", déplore Espérance Balamukire, secrétaire-comptable d'Action pour le développement intégral de la femme (Adif). "Pourtant, ajoute Espérance Hendwa, bourgmestre honoraire de la commune d'Ibanda, les femmes ont fait leurs preuves de bonnes gestionnaires quand l'occasion leur a été donnée".

Nzigire Kahara, commerçante et militante du genre, évoque à ce sujet le fait que, lorsque Bukavu était dirigée par une maire et des bourgmestres femmes, leur personnel était bien payé et à temps. Un discours qui peine à convaincre les plus rétrogrades. Certaines responsables sont ainsi méprisées par leurs subalternes hommes. "Ils piétinent les instructions qui leur sont données quand c'est une femme qui commande", confirme un membre d'une OSC. Cette marginalisation en démotive d'autres de tenter leur chance.

Dirigeante et bonne épouse

Il y a sans doute plusieurs explications à ces blocages : coutumes rétrogrades, discrimination tenace des hommes, niveau d'études relativement bas et manque de confiance des femmes en elles-mêmes. Pourtant, la Constitution de RDC consacre la parité et des résolutions



Les militantes et militants d'une Osc du Sud-Kivu au cours d'un débat sur le rôle des élus. © T. Hyawe-Hinyi

du Conseil de sécurité des Nations Unies exigent la présence de femmes dans tout groupe de recherche de la paix. Sans compter que la démocratie veut, en principe, que la majorité soit représentée dans les postes de décisions...

Certains hommes restent accrochés à leurs prérogatives. Selon Frédéric Cikwanine, dirigeant de l'Apostolat du couple et de la famille (ACF), un groupe de réflexion de l'Eglise catholique : "Les femmes ont de grandes responsabilités dans la famille, l'éducation des enfants et la vie conjugale. Les responsabiliser dans les associations les éloignera de leurs devoirs. Sur 11 de ces dirigeantes que je connais, 6 vivent seules..." Beaucoup de maris partagent ces craintes. A leurs yeux, les voyages et les sorties qu'effectuent les dirigeantes d'associations les déconnecteraient de leurs devoirs familiaux.

Faux, rétorque Safanto Bulongo, un chercheur : "Ma femme dirige une OSC depuis bientôt 10 ans. Malgré toutes les exigences de son travail, elle demeure une bonne épouse !"

Dévote Ntamulenga Byankomero

Sud-Kivu

Encouragées par les OSC, des femmes mariées vont à l'université

(Syfia Bukavu/ProxiMédias Libres) Informées et encouragées par les associations spécialisées, de plus en plus de femmes mariées fréquentent les universités et les instituts supérieurs de Bukavu. Toutes veulent devenir aussi compétitives que les hommes sur le marché de l'emploi.

Dans plusieurs universités de Bukavu, un étudiant sur trois est actuellement une étudiante mariée. Ces femmes représentent en effet 32 % des étudiants à l'Institut supérieur de gestion des affaires (ISGEA), à l'Institut supérieur des études commerciales et financières (ISECOF) et à l'Institut supérieur des techniques de gestion (ISTG) pour l'année académique 2011-2012. Elles ne représentaient que 25 % (1 étudiant sur 4) l'année précédente.

"Depuis que j'ai lu sur une offre d'embauche d'une ONG internationale que les candidatures féminines étaient fortement encouragées, j'ai décidé d'aller à l'université. La journée je m'occupe de mes enfants et le soir je suis en cours", se félicite Francine Riziki, étudiante à l'ISGEA. Déterminées, celles qui ont une activité professionnelle, s'excusent à partir de 15 heures pour aller en classe. Bon nombre d'entre elles, qui n'ont pas été très longtemps à l'école, ont compris le bien fondé des études. "Si j'avais étudié, je ne serais pas ici au petit marché... Mes camarades sont aujourd'hui de grandes personnalités dans les ONG, regrette S. M., une vendeuse de souliers usagés. Je lutte pour que mes filles aient une vie plus aisée que la mienne", dit-elle avant de se retourner vers un client qui lui demande le prix d'une paire de souliers.

"Accéder à un meilleur statut social"

La sensibilisation menée les associations

féminines semble donc fonctionner. "Cette année, j'ai décidé de continuer mes études à l'université", déclare par exemple Françoise Mweze après avoir participé à la formation organisée par le Caucus des femmes sur le thème Genre et élection. Euleuthère Ciza Mugoneke, le responsable administratif et financier de Radio Maendeleo en est, lui aussi, convaincu : "Les femmes ont le droit d'étudier comme les hommes. Dans notre foyer, nous avons arrêté de faire des enfants pour permettre à ma femme de poursuivre ses études."

Confortées par ces premiers résultats, les OSC ne veulent pas s'arrêter là. Pour Georgette Nkunzi, chargée de programme à l'Association des femmes juristes du Congo (Afejuco), "l'égalité des chances dans le travail ne sera effective que quand il y aura un nombre suffisant de femmes qui auront étudié et qui seront aux affaires". Un avis largement partagé. "Après les études de ma femme, ajoute E. C. Mugoneke, elle pourra mieux affronter la compétition avec les hommes et multiplier ses chances d'accéder à un meilleur statut social", envisage-t-il. "Pour que la scolarité des femmes soit effective, nuance Solange Lwashiga, secrétaire exécutive du Caucus des femmes du Sud-Kivu, il faut que l'Etat prenne ses responsabilités. En RDC, 70 % des femmes adultes sont analphabètes".

Lydie Fazila Ombeni

**PLUM
CITOYENNE**

Beni
Bukavu
Kisangani

Coordinations locales

A Beni : Jacques Kikuni Kokonyange (Vision Plus) kokonyange@yahoo.fr
Tél : +243 (0) 99 839 85 46

A Bukavu : Thaddée Hyawe-Hinyi (Proxi Médias Libres) thyawahinyi@gmail.com
Tél : +243 (0) 85 371 36 69

A Kisangani : Ernest Mukuli (Médias pour la Paix et la Démocratie) ernestmukuli2@yahoo.fr
Tél : +243 (0) 81 200 63 99

Syfia international

Emmanuel de Solère Stintzy (Syfia France)
desolere@syfia.info
Tel : 33 (0)4 67 52 98 74

Coordination générale

Syfia international
Marie Agnès Leplaideur
contact@syfia.info
Tél. : 33 (0)4 67 52 98 12
20 rue du Carré-du-Roi
34 000 Montpellier France

Maquette : Jimmy Bakelenge (Médias pour la Paix et la Démocratie)
jimmybakelenge@yahoo.fr

Imprimerie : SUPRA, Nasser road,
Kampala-City/ Uganda

Avec le soutien du Programme Interbailleurs "Médias pour la démocratie et la transparence en RDC"

